

Sélection d'un Consultant pour l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des financements des projets structurants de l'OMVS et Assistance en Ingénierie Financière et en Conseil Financier

Termes de référence

Janvier 2023

1. Contexte de la mission

Créée le 11 mars 1972 par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, rejoints le 17 mars 2006 par la Guinée, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a pour objectif stratégique la mobilisation et l'exploitation des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal afin de promouvoir le développement économique et social des populations des pays membres. La réalisation de cet objectif de développement repose sur des missions essentielles qui consistent à :

- valoriser le potentiel hydraulique et le potentiel hydro-énergétique du bassin ;
- assurer l'autosuffisance alimentaire des populations de l'Espace OMVS ;
- réduire la vulnérabilité économique liée aux aléas climatiques et aux facteurs externes ;
- accélérer le développement économique des Etats membres ;
- préserver l'équilibre des écosystèmes du bassin ;
- améliorer et sécuriser les revenus des populations ;
- promouvoir la navigation fluviale et les relations avec les Entreprises de transport fluvial et les Sociétés Minières.

Dans la perspective de diligenter la mise en œuvre des projets du système OMVS, le Conseil des Ministres des Etats membres, réuni en sa 75^{ème} Session Ordinaire tenue à Dakar les 29 et 30 décembre 2022, a pris la **résolution N° 000807/ER/CM/SN/DK/75^{ème} S.O./2022** relative à la recherche de financements pour les projets structurants de l'OMVS.

Le Haut-Commissaire de l'OMVS a, pour sa part, souligné la nécessité de réaliser les projets concernés dans les plus brefs délais au vu de leur caractère urgent et prioritaire pour l'organisation. En conséquence, le Haut-Commissariat se propose d'entreprendre les démarches nécessaires pour mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets de l'Organisation auprès des Partenaires Financiers.

Le Haut-Commissariat, et dans sa mission de mobilisation des financements pour les projets de l'organisation, a ainsi décidé de recourir, sous forme d'assistance/appui-conseils, à une expertise externe en mobilisation de financements et en Ingénierie Financière dans sa mission de mobilisation des financements pour les projets de l'OMVS.

2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objectif de sélectionner un consultant firme ou association de firme qui sera chargé : a) d'élaborer une stratégie globale et cohérente pour la mobilisation des financements requis pour les projets de l'OMVS et b) d'appuyer les différentes démarches/opérations de mobilisation des financements par des instruments d'Ingénierie Financière adéquats.

A titre indicatif, les projets structurants sont :

- l'aménagement hydroélectrique de Koukoutamba (en Guinée) ;
- l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi (frontière Mali-Sénégal) ;

- l'aménagement hydroélectrique de Boureya (en Guinée) ;
l'aménagement hydroélectrique de Niagara (en Guinée) ;
- l'aménagement des micro-centrales en Guinée ;
- le Programme de navigation sur le fleuve Sénégal ;
- le programme de réhabilitation et de rénovation du barrage de Diama et de ses ouvrages annexes et accessoires y compris les endiguements ;
- le Plan d'Investissement Climat (PIC) ;
- le programme d'Adduction d'Eau Potable (AEP) en zones rurales du bassin du fleuve Sénégal ;
- le programme d'Electrification Rurale dans le bassin du fleuve Sénégal ;
- le Plan d'Action Régional pour l'Amélioration des Cultures Irriguées dans le bassin du fleuve Sénégal (PARACI) ;
- l'Observatoire du Massif du Fouta Djallon.

Une liste plus élaborée et détaillée comprenant le niveau d'avancement, le descriptif et les coûts de chaque projet sera communiquée au Consultant au moment de négociation du contrat.

3. Missions/activités du consultant

Afin d'atteindre les objectifs de cette mission, le travail du Consultant comprendra les activités et tâches suivantes :

- a) élaborer une stratégie globale, cohérente et efficace de mobilisation des financements pour les différents types projets ;
- b) proposer une démarche détaillée (étapes, chronogramme, méthodologie, plan d'actions) ;
- c) estimer les besoins et les coûts ;
- d) appuyer l'OMVS dans la mise en œuvre de la stratégie proposée ;
- e) proposer des méthodes d'analyse des investissements ;
- f) rendre les projets retenus attractifs et bancables auprès des Partenaires Techniques et Financiers.

Sans être limitatif, le mandat du Consultant portera sur les tâches spécifiques ci-après :

- identifier toutes les sources de financement les plus adaptées et rentables pour l'OMVS ;
- analyser le portefeuille de projets existants et les schémas de financements déjà explorés par l'OMVS ;
- identifier les Partenaires Techniques et Financiers pertinents dans les domaines liés aux projets de l'OMVS, en rapport avec les Ministères en charge de l'Economie et/ou des Finances des Etats membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) ;

- faire une cartographie des Partenaires Techniques et Financiers en fonction des projets retenus ;
- procéder à une analyse critique des sources de financement identifiés (avantages, inconvénients, conditions d'accès et critères de mobilisation, ...) ;
- élaborer une stratégie de mobilisation des bailleurs en tenant compte des mécanismes de financement traditionnels et innovants y compris les organisations philanthropiques assortie d'un plan d'actions décrivant de façon précise les activités à mener, les personnes et institutions impliquées, le chronogramme et le budget, ...
- identifier et prendre en charge de manière adéquate les préoccupations des principaux bailleurs de fonds sur les projets, sur la base d'une exploitation rigoureuse des réactions exprimées par lesdits bailleurs et leurs politiques et réglementations ;
- mobiliser les expertises requises pour la préparation de la table ronde avec les bailleurs identifiés ;
- renforcer les capacités des équipes de l'OMVS sur les techniques adaptées de recherche et de mobilisation de fonds (formation sur les exigences des différents bailleurs de fonds) ;
- participer à l'analyse et la validation des rapports d'études réalisées par d'autres consultants dans le cadre des projets OMVS ;
- actualiser/analyser les besoins en financements des projets ;
- préparer/finaliser les fiches de projets, les notes techniques et les notes conceptuelles, des requêtes de financement ;
- procéder à une analyse critique des sources de financement identifiés (avantages, inconvénients, conditions d'accès et critères de mobilisation, ...) ;
- accompagner l'OMVS dans la recherche des financements (préparation des fiches de projets, des notes techniques, des notes conceptuelles, participation aux rencontres/échanges avec les bailleurs de fonds, défense des intérêts de l'OMVS, conseils pratiques, etc.) ;
- identifier une masse critique de Partenaires Financiers (PTF) prêts à accompagner l'OMVS dans la réalisation des projets, en fonction de leurs centres d'intérêt respectifs ;
- travailler en étroite collaboration avec les Représentants des Etats membres de l'OMVS, notamment les Ministères de Tutelle de l'OMVS, les Ministères en charge des Finances et/ou de l'Economie, les Cellules Nationales OMVS ;
- travailler en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat de l'OMVS dont le siège est au Sénégal et les sociétés du système OMVS dont les sièges sont situés en Guinée, au Mali et en Mauritanie ;

- collecter et traiter les données et informations nécessaires au sein de l'OMVS et au niveau des Etats membres de l'OMVS. Cette phase de collecte de données et d'informations se fera au niveau du Haut-Commissariat de l'OMVS à Dakar, des sociétés de gestion du système OMVS et des Etats membres de l'Organisation. Pour le cas spécifique des Etats et des sociétés de l'OMVS, la collecte se fera à travers une séance de travail qui sera organisée à Dakar à l'attention des Représentants des Etats et des sociétés sous la supervision du Haut-Commissariat de l'OMVS. En plus de cette source de recherche d'informations, le consultant utilisera ses propres canaux de collecte ;
- faire la revue documentaire : recensement, analyse et évaluation des documents techniques préparatoires disponibles, y compris les fiches de projet, les notes conceptuelles et les informations pertinentes sur les projets ;
- élaborer des documents bien ficelés comportant des informations suffisamment complètes, fiables et cohérentes sur chaque projet en vue de donner le maximum d'informations pour emmener les bailleurs de fonds à décider de son financement ;
- appuyer la promotion des projets dans le cadre de la mobilisation et la sensibilisation des bailleurs potentiels ;
- développer une démarche inclusive avec les principaux bailleurs de fonds pour obtenir un engagement ferme de concourir à la mise en œuvre des projets ;
- identifier et prendre en charge de manière adéquate les préoccupations des principaux bailleurs de fonds sur les projets, sur la base d'une exploitation rigoureuse des réactions exprimées par lesdits bailleurs ;
- se concerter avec les Etats Membres de l'OMVS pour éviter toute divergence avec les bailleurs de fonds ;
- élaborer à l'attention des autorités de l'OMVS une note de synthèse comprenant toutes les informations utiles à la conduite d'une stratégie globale, cohérente et efficace de mobilisation des financements : récapitulatif des intentions de participation, fiches sur le profil de chaque bailleur précisant les informations institutionnelles, ses secteurs d'intervention, les volumes et types de financement qu'il pratique, les possibilités de concours aux projets de l'OMVS ;
- exécuter toutes autres tâches/assistances jugées indispensables par le client et nécessaires à la réussite de la mission.

4. Rapports/livrables/validation

La mission est composée de deux parties : une partie à rémunération forfaitaire et une partie rémunérée au temps passé.

Les obligations du consultant en matière de production et de remise de livrables (rapports) sont les suivantes :

a) Pour la partie forfaitaire : mobilisation de financements

- un rapport de démarrage de l'étude incluant la méthodologie de conduite de la mission. Ce rapport traitera également de points essentiels tels que la revue bibliographique, la méthode de collecte d'informations et d'exploitation des données, les formes de consultations prévues, le plan de rédaction ;
- Un rapport provisoire de la mission. Ce rapport sera détaillé le plus possible avec des suggestions et recommandations pertinentes réalistes et réalisables. Il sera complété par :
 - ✓ une feuille de route détaillée, un rapport au démarrage de l'étude présentant une méthodologie de la mission incluant la revue bibliographique, la méthode de collecte d'information et d'exploitation des données, les formes de consultation prévues ainsi que le plan de rédaction du plan ;
 - ✓ un plan de mobilisation des ressources incluant un plan d'action et des options de mise en œuvre ;
 - ✓ des documents connexes : fiches de projets, notes de concept, résumés
 - ✓ une note de synthèse à l'attention des Hautes Autorités de l'OMVS ;
- Une version définitive du rapport de mission prenant en compte les observations/commentaires de l'OMVS ;

La version provisoire du rapport sera validée pendant un atelier régional qui se tiendra dans un des Etats membres de l'OMVS auquel prendront part les Représentants des Etats, de l'OMVS (Haut-Commissariat et Sociétés) et les partenaires de l'OMVS. Le Consultant assistera le Haut-Commissariat dans l'organisation de cet atelier et prendra en charge tous les frais liés à la participation de son (ses) représentant(s) audit atelier.

b) Pour la partie rémunérée au temps passé : assistance technique

Les livrables de cette partie correspond aux documents d'études, d'avis, de revues et d'opinions ainsi que les différents rapports produits pour les missions/activités décrites dans le point 3 autres que la partie rémunérée au forfait telle que définie plus haut.

Les rapports seront fournis à la demande de l'OMVS et surtout à la fin de chaque intervention.

Les livrables sont fournis en langue française, en version électronique et un exemplaire physique. La version finale des rapports, avis ou note ainsi que et les éventuels éléments annexes seront, en plus du français, soumis en langue Anglaise.

5. Contractualisation et durée de la mission

A l'issue du processus de sélection, le Haut Commissariat de l'OMVS signera avec le consultant retenu un contrat comportant deux parties :

- Une partie à rémunération forfaitaire pour la partie ferme des prestations, et
- Une partie rémunérée au temps passé pour la partie non ferme (conditionnelle) des prestations.

La durée des prestations du Consultant est estimée à douze (12) mois à compter de la notification du contrat pour la partie conditionnelle, la partie forfaitaire devant se réaliser dans un délai de 60 jours.

6. Profil du Consultant

Le Consultant doit être un cabinet ou un groupement de cabinets, une société ou groupement de sociétés de renommée internationale en matière de mobilisation de ressources financières en général et dans les domaines d'intervention de l'OMVS de façon spécifique ou tous autres domaines similaires avec des références dans le domaine de l'assistance en ingénierie financière. Il devra être en mesure de mobiliser une équipe d'experts de haut niveau et d'assurer la coordination de la mission. Le Consultant doit être capable de mobiliser l'expertise nécessaire en fonction des besoins pour chacune des phases de la mission.

L'équipe du consultant devra être composée au moins de l'expertise ci-après :

- **Un Chef de mission** : Expert Financier/Economiste de très haut niveau ayant un diplôme de niveau supérieur (Bac+4 au moins) et possédant :
 - une expérience d'au moins 15 ans dans la recherche et/ou la gestion de financements pour les programmes de développement multi bailleurs ;
 - une bonne maîtrise des mécanismes de financement de partenaires financiers (expériences confirmées de travail avec les bailleurs de fonds) ;
 - une expérience avérée dans l'élaboration de stratégie de financement et de mobilisation de fonds
 - une très bonne capacité rédactionnelle et de communication en français et en anglais (à l'oral et à l'écrit);
 - une bonne connaissance des enjeux socio-économiques en Afrique, notamment dans les secteurs de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.
- **Un juriste institutionnaliste** ayant un diplôme de niveau supérieur BAC + 4 au moins ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle. Il doit avoir au moins deux (2) expériences pertinentes dans l'appui dans la recherche et/ou la mobilisation de financements auprès de bailleurs de fonds au profit d'organisations/administrations assimilables à l'OMVS.

- **Un ingénieur financier** ayant un diplôme de niveau supérieur minimum Bac+5 disposant de 15 ans d'expériences au moins dans l'ingénierie financière. Il doit avoir au moins cinq (5) références dans la recherche de financements de projets d'infrastructures de grande envergure dont au moins une (1) référence pertinente pour les domaines d'activités de l'OMVS. Il devra avoir au moins une expérience dans la structuration de projet avec des financements innovants et des expériences pertinentes dans les missions d'assistance financière auprès des banques, organismes/institutions de financement, au profit de pays ou groupes de pays dans le domaine de réalisation d'infrastructures structurantes ou assimilées.

7. Modalités de paiement

Les conditions de paiements seront discutées et arrêtées pendant la négociation du contrat.

8. Collaboration, Assistance administrative et Coordination de la mission

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat et les sociétés de l'OMVS (SOGED, SOGEM, SEMAF, SOGENAV, SOGEOH), les Etats à travers les Cellules Nationales OMVS et les représentants des Ministères en charges des Finances, de l'Econome et de la Coopération. Il pourra également collaborer avec toute autre personne désignée par le Haut-Commissariat de l'OMVS.

L'OMVS facilitera les démarches administratives requises dans la mesure du possible. Elle mettra à la disposition du consultant, tous les documents, données nécessaires et disponibles pour la réussite de la mission.

La mission sera coordonnée par le Haut-Commissariat qui sera l'interlocuteur du Consultant pour l'ensemble de la mission. Le Secrétaire Général de l'OMVS assurera cette coordination.